Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

7 JUILLET 2011 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVIII année • N. 18149 **27**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Investir sur le tourisme

Ego Perron

Cette semaine, "Le Peuple Valdôtain" a choisi d'approfondir un sujet qui est au cœur de la politique de l'Union Valdôtaine et qui est, sans aucun doute, l'un des piliers de notre économie : le tourisme.
Depuis des décennies, nous investissons sur la promotion et le développement de ce volet de l'économie de la Vallée d'Aoste. Nous y consacrons depuis toujours beaucoup d'énergie, de travail et d'engagement. Nous lui vouons un certain intérêt politique en sachant qu'il s'agit d'un domaine en continuelle et constante évolution, qui subit des changements rapides et, par conséquent, l'action politique doit également tenir compte de ce scénario.
Nous imaginons une Vallée d'Aoste qui sache exploiter ses beautés naturelles si possible pendant toutes les saisons, mais aussi une région qui sache présenter ses caractéristiques les plus particulières, les plus authentiques en exploitant et en valorisant ce binôme particulier que représente le tourisme et l'agriculture.
L'Union Valdôtaine veut être le Mouvement qui incarne les traditions et les valeurs les plus authentiques et ancestrales de cette communauté. Nous prétendons être les gardiens de nos traditions et de notre particularisme à tous les niveaux, mais en même temps - à travers l'action de nos élus - un Mouvement qui sait interpréter et comprendre les changements de la société et de l'économie, les besoins des gens qui évoluent et qui changent et donc qui sait les traduire au mieux à travers également ses choix politiques.
Voilà pourquoi nous croyons que le tourisme représente pour cette communauté, avec bien évidemment d'autres secteurs, l'un des piliers de notre économie sur lequel il faut investir et travailler.
Nous sommes fortement engagés dans ce domaine et je crois que nous sommes en train de faire du bon travail en faveur de cette communauté.
Le défi est de présenter une Vallée d'Aoste diversifiée, capable de donner une valeur ajoutée à tous nos produits, capable d'attirer les touristes non seulement en raison de nos atouts naturels mais aussi pour la particularité et la qualité de ce que, tous ensemble, nous sommes capables d'offrir à ceux qui choisissent notre région.
Le secteur touristique est difficile, on ne peut pas improviser et pour cette matière, plus encore que par rapport aux autres, il est nécessaire de faire système, d'impliquer tous les acteurs des différents domaines qui peuvent être concernés et tous ensemble travailler en faveur de cette communauté.

SPECIAL TOURISME

À l'intérieur trois pages totalement consacrées à la saison touristique estivale qui s'annonce

...» fin de citation

lcaveri@gmail.com

«L'autre jour, au fond d'un vallon,
un serpent piqua Jean Fréron.
Que pensez-vous qu'il arriva ?
Ce fut le serpent qui creva.»
Voltaire

Il faut toujours se méfier...

Préoccupations pour la nouvelle loi de finances nationale

Rollandin : « La manœuvre aura des effets négatifs sur toutes les Régions »

Le thème à la une à propos duquel le Gouvernement italien a beaucoup discuté ces temps-ci est la nouvelle manœuvre financière : tout dernièrement, le projet de loi a été envoyé au Quirinal pour que le président de la République Giorgio Napolitano approuve le texte définitif. Parmi les nouveautés envisagées dans le document, il y aura des réductions sur les coûts de la politique et sur les financements pour les nouvelles missions militaires, la fixation des salaires dans l'Administration publique, la privatisation de la Croix-Rouge, l'unification progressive des préfectures et des provinces et, encore, des nouveautés en matière de sécurité sociale et de santé.
Le nouveau paquet économique se chiffre à 43 milliards d'euros et, comme l'a souligné le ministre italien de l'Economie Giulio Tremonti, vise à équilibrer le budget en 2014.
« *D'après ce que nous avons pu comprendre* – a commenté le président de la Région Augusto Rollandin lors de la conférence de presse de présentation des décisions de le Gouvernement régional du vendredi 1er juillet – *la manœuvre n'allège pas les problèmes. Nous ne sommes pas satisfaits de la manière dont celle-ci a été conçue et elle doit être modifiée*».

Cette semaine, le président Rollandin s'est rendu à Rome pour participer à la Conférence Nationale des Présidents des Régions convoquée pour analyser le document.
Selon le Président de la Région « *la manœuvre aura des effets négatifs sur toutes les Régions, y compris sur les Régions autonomes, et elle décevra les attentes des collectivités locales* ».

Nouvelles du Sénat

De quelles responsabilités parle-t-on et à qui les attribuer?

Antonio Fosson

La situation économique est sûrement difficile, probablement depuis l'après-guerre, elle n'a jamais été par la suite aussi problématique. Nous étions habitués à croître, à nous améliorer et à vivre dans de meilleures conditions. A présent, on nous demande de renoncer à une partie de notre bien-être, à travailler plus et mieux et à ne pas nous plaindre. Les personnes qui nous demandent cela ne sont plus tellement crédibles à nos yeux, et par conséquent nous avons du mal à leur croire et à suivre leurs conseils : plus de 50 députés du PDL étaient absents mercredi 29 à la Chambre des Députés et la majorité a été de nouveau battue. Etaient-ils tous partis à la mer ? Ou bien certains par leur absence ont envoyé un signal ? "Si pour les finances vous ne respectez pas mes requêtes, je fais en sorte qu'il n'y ait pas le nombre de présents suffisant !". Mais est-ce uniquement la faute de Berlusconi ou de toute la classe politique ? À mon avis de toute la classe politique, même si chaque parlementaire pense que les échecs dépendent toujours des autres et que son travail est correct et justifiable.
De sorte que les citoyens ne croient plus devoir assumer de nouvelles responsabilités et ils ne pensent pas qu'ils doivent eux aussi changer. A des niveaux différents (qui plus, qui moins), certains considèrent de ne devoir et de ne pouvoir rien faire de plus de ce qu'ils font déjà. Le Président Napolitano dit à ce sujet : "*Nous nous redresserons, prenons en exemple le Risorgimento*". Cependant, à cette époque, les intérêts étaient bien différents.
Même le goût de la liberté ne représente plus cette valeur dont on ne pouvait se passer : ce qui est important maintenant c'est le bien-être, avoir le ventre plein et éventuellement travailler moins et avoir moins de responsabilités. Le changement aujourd'hui passe par le fait que tout le monde doit faire un pas de l'avant. De plus, l'actuelle classe politique qui nous représente a été élue par le peuple. Il ne s'agit plus à présent de faire marche arrière mais plutôt de voir tout s'écrouler. Et après ? Nul ne peut prévoir ce qui se passera.
Certes, les règles institutionnelles et les parcours administratifs doivent être modifiés, afin que ceux qui veulent travailler sérieusement puissent le faire en obtenant des résultats, et que ceux qui veulent travailler pour le bien commun (et ils sont nombreux) ne soient pas toujours mortifiés à cause des enjeux du "Palais".
Mais on ne voit personne en ce moment qui ait la force d'entreprendre ce nouveau cheminement et changement. Et ceux qui de manière assurée (et présomptueuse) indiquent leur parcours comme l'unique solution sûre et envisageable sont les plus dangereux parce qu'ils n'acceptent pas de s'asseoir à une table et d'en discuter avec les autres.

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 1er juillet 2011

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a approuvé la transmission au Conseil régional du projet de loi modifiant la loi régionale n° 6 du 16 mars 2006, portant dispositions propres à mettre en valeur l'autonomie et réglementation des signes distinctifs de la Région. Abrogation de la loi régionale n° 2 du 20 avril 1958. Par ailleurs, il a statué quant au résultat de l'évaluation des projets qu'il a reçus en réponse à l'appel (2099/01 FSE) à projets d'activités de formation pour les travailleurs, qui visait à encourager les initiatives relatives à la formation continue (101 projets considérés comme finançables).
En outre, l'Exécutif a nommé les représentants de la Région au sein de la Fondation pour la formation professionnelle dans le secteur touristique, pour une période de cinq ans : mesdames Monica Meynet et Silvana Perucca, conseillères ; et monsieur Piergiuseppe Puliserpi, commissaire aux comptes.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
Aux termes de la loi régionale n° 3/2006 portant nouvelles dispositions en matière d'actions régionales pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie, des aides s'élevant à 715.000 euros ont été débloquées et seront réparties entre 126 bénéficiaires.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
Le Gouvernement a entériné l'avis 2011 contenant les dispositions techniques et procédurières pour l'application de la mesure 123 – Augmentation de la valeur ajoutée des produits agricoles et forestiers – du Programme de développement rural de la Vallée d'Aoste 2007/2013, approuvé par la Commission européenne en février 2008 et par le Conseil régional en mars 2008.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE
L'Exécutif a décidé de transmettre au Conseil régional le projet de loi modifiant la loi régionale n° 5 du 25 janvier 2000, portant dispositions en vue de la rationalisation de l'organisation du service socio-sanitaire régional et de l'amélioration de la qualité et de la pertinence des prestations sanitaires et d'aide sociale fournies en Vallée d'Aoste.
Il a également approuvé la transmission au Conseil régional de la délibération portant approbation du budget du Casino de la Vallée au 31 décembre 2010, établi par la Gestion extraordinaire de liquidation, conformément à l'article 8 de la loi régionale n° 88 du 21 décembre 1993 modifiée.
En outre, au sens de la loi régionale n° 52 du 23 décembre 2009, il a autorisé la société Finaosta à transférer la somme de 120.000 euros sur le fonds de roulement pour l'accès au crédit social.
Le Gouvernement a adopté l'avis de marché public, ainsi que l'extrait y relatif, en vue de la vente d'immeubles appartenant à la Région.

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC
L'Exécutif a examiné la délibération portant approbation du modèle de demande d'insertion de certaines actions relevant du Fonds pour les plans spéciaux d'investissement (FoSPI), visé à la loi régionale n° 48 du 20 novembre 1995 dans les programmes triennaux des années 2013-2015 et des périodes suivantes. Il s'est ensuite penché sur une autre délibération, modifiant la délibération n° 3290 de 2008 relative aux modalités de contrôle, par l'Administration régionale, de la réalisation des travaux financés par le Fonds pour les plans spéciaux d'investissement (FoSPI), visé à la loi régionale n° 48 de 1995 modifiée.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Le Gouvernement a adopté les critères et les modalités de versement des aides visées aux chapitres II (Mesures en faveur des mineurs, des jeunes adultes et de leurs familles), III (Aides en faveur des personnes en situation de difficulté économique et sociale) et IV (Aides économiques en faveur des personnes dépendantes) de la loi régionale n° 23 du 23 juillet 2010, portant texte unique sur les mesures économiques de soutien et de promotion sociale et abrogation de lois régionales.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
L'Exécutif a approuvé la réalisation de différentes initiatives destinées à promouvoir l'image et l'offre touristique de la Vallée d'Aoste au Japon au cours de la période 2011/2013 et a engagé à cet effet un montant global de 196.000 euros.
Par ailleurs, la société SAVDA d'Aoste a été autorisée à effectuer un service de transport occasionnel dans la commune de Courmayeur, du 1er au 3 juillet 2011, dans le cadre de la manifestation Celtica Valle d'Aosta 2011 qui s'est disputée dans la zone de la Val Veny à Courmayeur.

Liste unique définitive pour les embauches dans les chantiers forestiers
L'Assessorat de l'Agriculture et des Ressources naturelles communique que sur le site Internet de la Région a été publiée, après une ultérieure convocation des Commissions pour le réexamen des observations présentées par certains candidats suite à la publication de la liste officielle, la liste unique et définitive, valable trois ans, pour l'embauche des ouvriers hydrauliques forestiers saisonniers dans les chantiers forestiers du Département ressources naturelles et Corps forestier et de la société de services Vallée d'Aoste spa.
La liste est exposée auprès du siège du Département ressources naturelles au lieu-dit 127/A Amérique à Quart.

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à
Union Valdôtaine • 29, Av. des Maquisards • 11100 Aoste.

NOUVELLES EN BREF

Concours pour l'attribution de places dans les collèges et pensionnats de la région
L'Assessorat de l'Education et de la Culture informe que, en application de la loi régionale n° 68/1993 portant interventions en matière de droit aux études, un concours est ouvert aux élèves des écoles secondaires du premier et du deuxième degré, au titre de l'année scolaire 2011/2012, en vue de l'attribution de places gratuites et semi-gratuites dans les collèges et pensionnats de la Région.
L'avis de concours et les formulaires sont disponibles sur le site www.regione.vda.it – *istruzione – diritto allo studio ordinario – a.s. 2011/2012 – collegi e convitti.*
Les personnes intéressées doivent déposer leur demande, rédigée sur le formulaire prévu à cet effet, au plus tard le 29 juillet prochain, avant 12 heures, sous peine d'exclusion.
Pour tout renseignement, s'adresser au bureau compétent de l'Assessorat, situé au 250, rue Saint-Martin-de-Corléans, Aoste (tél. : n° 0165/275855 – 275897). Le bureau est ouvert au public du lundi au vendredi, de 9 h à 14 h.

Rationalisation des cabinets médicaux dans le centre d'Aoste: ce qui change pour les citoyens
La rationalisation des cabinets médicaux situés dans le centre hospitalier d'Aoste au 1 rue Guido Rey, a commencé lundi 4 juillet 2011.
Voilà les principales nouveautés pour les citoyens et les patients:
- les cabinets de Chirurgie générale, Chirurgie vasculaire, Dermatologie et Diabétologie ont été transférés dans les services de l'Hôpital Parini et Beauregard et aménagés à l'intérieur des services d'appartenance.
- Concernant la Diabétologie, le service sera maintenu rue Guido Rey, avec les mêmes horaires, et en particulier uniquement la distribution d'insuline et les contrôles de glycémie. Les autres services médicaux de Diabétologie ont été transférés au Parini, à l'intérieur de la "Piastra", et en partie au deuxième étage.

Cette solution souhaite optimiser les ressources et favoriser une meilleure continuité entre les services médicaux et les services d'hospitalisation. Il n'y aura pas de variations sur la modalité de réservation des visites qui, comme toujours, se fera à travers le CUP.
En outre, toutes les consultations de diététique seront faites auprès du centre médical d'Aoste.

Obiettivo Lavoro News: une nouvelle offre de formation après l'école obligatoire
Obiettivo Lavoro News, la revue cofinancée par le Fonds Social Européen présente un nouveau modèle d'offre de formation adressée aux jeunes valdôtains, de 16 à 20 ans, qui ont abandonné l'école, sans avoir obtenu de diplômes d'études supérieures ou de qualification professionnelle.
Dans le Focus sont proposées la sélection pour titres et examens et la procédure comparative de curriculum proposé par le Celva pour la recherche d'emplois. L'échéance des inscriptions est fixée, pour les deux initiatives, au 11 juillet prochain avant 12h00.
Complètent l'information le concours public pour titres et examens, le cours de formation professionnelle pour l'embauche à temps indéterminé de sept agents forestiers et l'inscription à la liste unique régionale pour les assistants à domicile réalisée par la Région Vallée d'Aoste.
Les nouvelles offres d'emploi provenant des entreprises valdôtaines sont disponibles auprès des trois centres pour l'emploi et présentes dans le site de l'Administration régionale www.regione.vda.it sous la rubrique emploi.

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.18 45 153

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

450e Anniversaire

Le français : langue officielle des Valdôtains

En 1561 le Français devint la langue officielle en Vallée d'Aoste. C'est pour rappeler cet anniversaire fondamental que « Le Peuple Valdôtain » publie une série d'articles parcourant les étapes de l'histoire linguistique et littéraire de la Vallée d'Aoste.

26 – Les Valdôtains et le « Risorgimento »

Les décennies centrales du XIXe siècle marquent un tournant décisif de la culture valdôtaine. La naissance du journalisme local, qui se double de la parution de pamphlets à contenu politique, correspond à un profond renouveau des contenus de la production littéraire, scientifique et érudite des auteurs valdôtains. Côté littérature, c'est une véritable éclosion de la poésie et de la prose d'art, fort peu pratiquées jusqu'alors. L'alpinisme et les débuts du tourisme donnent naissance à la littérature alpine et à la rédaction des premiers guides touristiques. L'érudition et la recherche scientifique trouvent des lieux d'élection au sein de l'Académie Saint-Anselme (fondée en 1855) et de la Société de la Flore Valdôtaine (créée en 1858). L'intérêt pour les techniques, hérité du siècle des Lumières, se sommant au désir d'améliorer les conditions économiques de la Vallée, se traduit dans la tentative de moderniser les pratiques agricoles et dans la diffusion de leur connaissance, par des articles dans les journaux et par la compilation d'almanachs populaires, tels l'*Almanach du Duché d'Aoste* (dès 1832), l'*Almanach historique, instructif et amusant* (1846), *Le Garde National* (1850).

Ce renouveau radical de la culture locale coïncide avec le « Risorgimento », qui aboutit, en 1861, à la création du Royaume d'Italie sous l'égide de la monarchie sarde. La longue tradition loyaliste vis-à-vis de la dynastie savoyarde, ainsi que l'orientation libérale de la bourgeoisie, expliquent l'adhésion des classes dirigeantes valdôtaines à un projet fondé sur des bases idéologiques étrangères à la réalité locale. Le but du mouvement national italien, en effet, a pour fondement idéal l'unité de langue et de culture de la Péninsule : un mobile n'ayant aucun rapport avec la Vallée d'Aoste francophone et « intramontaine », qui subit néanmoins toutes les conséquences des changements qu'entraîne la construction du nouvel Etat italien. La première, désastreuse guerre d'indépendance des années 1848-49 et la politique libériste du gouvernement provoquent une crise économique grave, qui se répercute sur les couches les plus faibles de la population, au point de déchaîner une insurrection en 1853 : le « troisième Régiment des Socques ». En 1859, la province d'Aoste est supprimée et réduite à un arrondissement de celle de Turin. La même année la mort de l'évêque Jourdain prive le diocèse d'Aoste de son pasteur : le siège épiscopal demeurera vacant jusqu'à 1867, à cause des différends politiques opposant le Saint-Siège à la monarchie sarde, qui de sa part s'engage dans une nouvelle guerre contre l'Autriche, aux côtés de Napoléon III. A l'issue des combats, en 1860, le Piémont annexera la Lombardie et cèdera à la France Nice et la Savoie.

(26 – à suivre)

Les démarches pour la reconnaissance de l'Unesco sont en cours

Le patois pourrait devenir patrimoine universel de l'humanité

Dans la perspective de valoriser le patrimoine culturel immatériel des contacts avec l'Unesco sont en cours pour évaluer l'opportunité de reconnaître le patois franco-provençal comme patrimoine universel de l'humanité et pour commencer, ensuite, les procédures en collaboration avec le canton suisse du Valais et la Haute-Savoie. « *L'élément clef de notre politique culturelle* – a expliqué l'assesseur régional à la Culture Laurent Viérin lors de l'inauguration de l'exposition "Les lieux du patois" au château d'Ussel – *est la Restitution, une philosophie aujourd'hui bien établie, fondée sur la restauration et la valorisation des biens culturels, matériels et immatériels. C'est bien dans la perspective de valoriser notre patrimoine immatériel que l'Assessorat a pris contact avec l'Unesco, afin de proposer à cet organisme d'étudier la possibilité de reconnaître dans le patois francoprovençal un élément du patrimoine universel de l'humanité ».*

« *Nous envisageons donc d'ouvrir les procédures de présentation d'un dossier de candidature en ce sens* – a précisé l'assesseur Viérin – *un dossier auquel nous espérons conférer une portée transfrontalière et internationale, grâce à la collaboration du Canton suisse du Valais et de la Haute-Savoie, mais aussi – peut-être – du Piémont ».*

Le patois synthétise l'ensemble des valeurs, des liens et du sens profond qu'un peuple de montagne a accumulé au fil des siècles de son histoire et cette langue, toujours bien vivante, est le vecteur d'une expérience originale, voire unique, de civilisation alpine.

« *Personnellement* – a continué Laurent Viérin – *je suis tout particulièrement attaché à cette reconnaissance, d'autant que dans notre région, le patois – fierté et orgueil de notre communauté – est toujours employé par les jeunes, tant dans le cadre familial que dans d'autres milieux et, en tout premier lieu, au théâtre. Nous nous employons d'ailleurs à soutenir la pérennité de ces spécificités culturelles, qui illustrent tant notre histoire que notre identité : c'est pourquoi nous avons inséré ces éléments dans les programmes scolaires, afin de rehausser leur prestige et de leur imprimer un nouvel élan ».*

« *Langue du cœur des Valdôtains* – a conclu Viérin – *le patois reflète parfaitement le riche patrimoine culturel que notre communauté a su préserver, en dépit des changements rapides que la société a rencontrés. Nous voulons que le patois continue à vivre et nous sommes convaincus que, si les familles, la société et l'école ont là un rôle essentiel à jouer, la reconnaissance internationale de son importance par l'Unesco pourrait bien constituer un déclic révélateur ».*

L'Assesseur, enfin, a rappelé que « *si le patois est encore vivant de nos jours, c'est aux parents et aux grands-parents que nous le devons : ce sont eux qui l'ont enseigné et parlé aux nouvelles générations. Aujourd'hui, il nous revient – à nous – de poursuivre leurs efforts et de valoriser cette langue encore davantage sur le plan scolaire, social et international, car elle demeure le symbole de notre peuple, de notre histoire, de notre culture et de notre identité. J'ajouterai à cela une dernière considération : désormais, le patois est aussi la langue de l'intégration, pour tous ceux qui viennent vivre en Vallée d'Aoste et qui, en apprenant à la connaître et à l'aimer, se reconnaissent dans notre communauté et dans ses valeurs. Ce faisant, ils contribuent eux aussi à le transmettre aux futures générations ».*

Denis Falconieri

Diego Empereur, président de la Commission Essor économique

Le soutien du Conseil régional s'articule autour de plusieurs aspects du secteur

Depuis le commencement de la législature actuelle, le Conseil de la Vallée a beaucoup œuvré pour aider et soutenir le secteur du tourisme de notre région.
«*Après avoir fourni une analyse approfondie des résultats que l'Administration régionale voulait atteindre par son action et certaines orientations stratégiques qu'elle entendait poursuivre* – explique Diego Empereur, président de la Commission Essor économique – *pendant ces trois années, nous avons approuvé une série de lois visant à réévaluer certains aspects de ce secteur qui pour l'économie de notre région revêt une importance fondamentale*».
Le conseiller Empereur a rappelé en particulier le plan de marketing touristique de la Vallée d'Aoste, réalisé pour consolider et promouvoir une image unitaire et globale du système touristique de notre région, et la loi de 2009 grâce à laquelle le Conseil a décidé de réorganiser les services d'information, d'accueil et d'assistance touristiques et d'instituer l' "Office régional du tourisme".
«*Nous avons approuvé cette loi* – précise le chef de Groupe de l'Union Valdôtaine au Conseil régional Diego Empereur – *afin de rationaliser et d'organiser les services d'information, d'accueil et d'assistance touristiques sur tout le territoire régional, ainsi que d'en uniformiser la qualité*».
Mais le Conseil régional s'est occupé également de certaines professions liées à ce secteur: «*Nous avons réglementé l'exercice temporaire de la profession de moniteur de ski dans notre région* – continue Empereur – *et nous avons approuvé une loi concernant le secours sur les pistes de ski. En outre, nous avons réglementé la profession de guide de haute montagne et des élèves aspirants*».
Enfin, Empereur rappelle la loi approuvée au mois d'avril qui a permis de constituer à nouveau les organes statutaires de la "Fondation pour la formation professionnelle touristique", à savoir l'organisme qui gère l'Institut professionnel hôtelier de Châtillon et les cours de formation pour les opérateurs et les travailleurs des différents secteurs du tourisme: «*Il s'agit d'un organisme qui permettra à plusieurs jeunes de recevoir une formation pour avoir un accès direct au marché du travail*».

La saison estivale vient de commencer: le point de vue de la préside

«La bonne voie du tourisme valdôtain

L'été 2011 vient de démarrer. La belle saison du tourisme valdôtain a commencé il y a quelques semaines, même si le point culminant de l'activité est prévu – comme d'habitude – aux alentours de la mi-août.
Pour l'instant, il n'y a que les "bons propos" pour la bonne réussite des activités du secteur. Mais Silvana Perucca, présidente de l'Adava – l'association valdôtaine des hôteliers – se dit toutefois «*optimiste pour l'été 2011. On doit être optimiste. La crise économique qui a touché le monde entier en 2009 est encore présente, mais ses répercussions sont en train de s'estomper. Les données de l'été 2010 étaient déjà meilleures par rapport à l'an dernier, et on espère bien que fin septembre, les comptes révèleront une saison encore plus positive. Certes, pour revenir au niveau des années précédant la crise* (2008), *on aura encore besoin de temps. De beaucoup de temps. La crise est encore bien présente surtout du côté de nos clients italiens qui, depuis trois ans au début de cette phase de récession n'ont pas encore repris le rythme des autres Etats du Continent européen. Et les difficultés des clients italiens sont perçues surtout pendant l'été: en hiver, le pourcentage de clients venant des pays étrangers* (comme la Russie, mais aussi des États plus "classiques" comme la France, la Belgique et l'Allemagne) *est plus élevé que pendant cette saison. Et on a bien remarqué que pendant l'été, l'affluence de ce type de clients est – en pourcentage – inférieure par rapport à la saison de la neige. Voilà pourquoi l'été qui vient de commencer sera encore influencé par les répercussions de la crise économique: on est en train d'en sortir, mais la route à faire est encore très longue*».
La voie de la relance du tourisme valdôtain – tout comme celle de la sortie de la crise – a été entreprise par les hôteliers de la région (et pas seulement) il y a quelques années. Le domaine de la promotion du territoire et des activités de la région représentent l'un des atouts sur lequel l'Administration régionale, l'Adava et le monde du tourisme régional en général ont beaucoup misé ces derniers temps.
«*Il y a encore pas mal de travail à accomplir* – dit encore Silvana Perucca, présidente de l'Adava – *mais il faut avouer que le chemin qu'on a entrepris ensemble il y a quelques années est le meilleur. Et en marchant tous ensemble, on fera du bon boulot. Il y a une forme de collaboration qui nous plaît beaucoup. L'Adava, avec l'assesseur Aurelio Marguerettaz et son bureau, a pensé introduire un système différent par rapport à la simple promotion. C'est-à-dire une promo-commercialisation, à savoir un outil qui permet de promouvoir et de vendre en même temps l'offre touristique valdôtaine. Le site Internet www.regione.vda.it/turismo est, en effet, le portail web le plus adéquat pour vendre directement l'offre touristique de notre région. Grâce à cet outil, on peut se renseigner et réserver directement sa chambre d'hôtel et on peut aussi consulter le calendrier des événements organisés dans la région. C'est la méthode la plus directe pour mettre en contact les touristes et ceux qui travaillent dans le tourisme. Mais, au-delà de ce système Internet que les autres régions d'Italie nous envient, il y a eu de la part de l'Administration une ouverture totale au débat et la possibilité de participer à la construction du tourisme valdôtain de demain. Le "plan de marketing" né pendant l'été 2009 en est la preuve: en effet il indique les directives pour les années à venir côté touristique et les règles générales afin que cette région puisse être aujourd'hui et toujours plus importante dans le monde*».
Pour obtenir ce résultat, la collaboration entre le secteur public – administration régionale au premier plan, mais les communes aussi – et le privé est indispensable. Et l'aboutissement d'un Office du Tourisme régional unique est le premier résultat de cette nouvelle façon de

Plus de 50 mille lits dans les structures valdôtaines

Presque mille structures, plus de 50 mille lits: voilà les deux chiffres principaux de la machine touristique du Val d'Aoste (source: Assessorat régional du Tourisme). Avec ces données, il n'est pas trop difficile de comprendre que notre région – 128.230 habitants au total (comuni-italiani.it) – a une vocation touristique plutôt marquée.
Les hôtels sont en effet la ressource principale, avec au total 417 auberges répandues dans les 74 communes de la région qui comptent plus de 18.500 postes de couchage. Les célèbres "Bed & Breakfast" sont toujours en augmentation (125 au 31 mai dernier), mais ce type d'accueil a une capacité limitée, plus similaire à celle de l'agrotourisme et des chambres d'hôtes.

TYPE DE STRUCTURE	NOMBRE	LITS
Chambres d'hôtes	84	922
Agrotourismes	42	455
Hôtels	417	18.562
Zones de soste	25	3.144
Bed & Breakfast	125	547
Campings	48	15.620
Studios	31	919
Maisons pour vacances	74	3.821
Auberges de la jeunesse	10	509
Residences touristiques	66	4.325
Réfuges	54	2.703
Siège d'étape	15	208
Total	**991**	**51.735**

L'assesseur régional au Tourisme Aurelio Marguerettaz

« Synergies entre Région et opérateurs du secteur pour promouvoir au mieux la Vallée d'Aoste »

La promotion du tourisme valdôtain passe par la connaissance du territoire, la valorisation de ses produits et un travail en synergie entre l'Administration régionale, les Communes et les opérateurs du secteur. C'est ce qu'a annoncé l'assesseur régional au Tourisme Aurelio Marguerettaz.

« Mais j'ajoute aussi une autre chose : le système tourisme doit être capable non seulement d'impliquer tous les sujets qui travaillent dans ce domaine, mais aussi les simples citoyens valdôtains. Il faut "faire système", en essayant de vendre tous ensemble le même produit. Voilà pourquoi les fêtes villageoises sont très positives quand elles "expliquent" aux touristes les particularités de notre cuisine de montagne, voilà pourquoi la connaissance du territoire, que nos campagnards et nos simples citoyens ont, peut devenir très utile à la cause du tourisme. Nous souhaitons promouvoir la Vallée d'Aoste des hautes montagnes, le Val d'Aoste du goût et, encore, la région pleine de châteaux et de monuments historiques. J'insiste sur le fait que la promotion du Val d'Aoste représente tout cela à la fois : les personnes peuvent venir chez nous pour un but précis, mais on doit les convaincre à voir toutes les particularités de notre territoire. Et pour obtenir cela, il faut "faire système". L'Administration régionale doit sûrement jouer un rôle déterminant, mais les autres acteurs de ce système doivent en faire autant. Il faut bâtir un projet qui puisse impliquer tous les sujets. Je pense, par exemple, aux visites de certains monuments proposées l'été dernier par le nouvel Office du Tourisme régional. Des visites "à thème" qui ont permis à des touristes provenant des quatre coins du monde de pouvoir découvrir les endroits du Val d'Aoste qu'ils préféraient. L'agrégation doit devenir le mot de passe pour le tourisme valdôtain. Un plan régional pour le développement de cette importante ressource doit obligatoirement passer par l'association des différents sujets qui sont impliqués dans ce domaine. C'est seulement de cette façon que le Val d'Aoste pourra croître davantage ».

nte des hôteliers de la région Silvana Perucca

n : formation, synergie et optimisme »

concevoir la politique du tourisme. *« Auparavant, il y avait presque dix Apt qui avaient leur propre site Internet, qui fournissaient leurs offres touristiques et qui faisaient la promotion de leur territoire. Maintenant, on a un système capable d'uniformiser le Val d'Aoste sous un même ensemble, mais qui en même temps peut souligner les particularités des différents territoires et des différentes options qu'on peut trouver au Val d'Aoste ».*

Mais le chemin vers la relance du tourisme a tout simplement commencé. Le secteur vit encore un moment de difficulté relative que la crise de 2009 a accentué : à partir des travailleurs et des difficultés d'envisager les saisons d'été et d'hiver pendant l'année solaire jusqu'à la nouvelle conception du fait d'organiser ses vacances.

« Autrefois, c'était la semaine, ou mieux encore les deux semaines de vacances. – dit encore Silvana Perucca – *Maintenant, non seulement la durée a drastiquement diminué, mais aussi la façon de réserver a changé. Le "last minute" est la formule préférée par la plupart des gens, qui la choisissent après avoir consulté la météo. Pour les hôteliers, ça change énormément le travail et la manière de s'organiser ».*

L'un des plus gros problèmes reste malgré tout le personnel : un problème qui grandit vu qu'une bonne partie des personnes qui sont embauchées dans les services touristiques du Val d'Aoste sont des saisonniers avec un contrat à durée déterminée.

« Et tout ça comporte d'énormes problèmes pour les entreprises du point de vue de la formation de ce personnel – conclut la présidente de l'Adava Silvana Perucca – *qui est fondamentale pour garantir à nos clients la qualité du service que nous leur offrons. Dernièrement, en collaboration avec l'Agence régionale de l'Emploi, on a tenté d'effectuer le service de formation à travers Internet et le système numérique. Une formation "à domicile" qui rend la vie plus facile pour les entrepreneurs et, aussi, pour les travailleurs. Nous aurions besoin, bien sûr, de personnel qualifié, et celui qui est formé dans l'école Ipra de Châtillon ne suffit certainement pas pour répondre à la demande du système touristique valdôtain. On est alors obligé de chercher ailleurs, même si on aimerait embaucher du personnel d'ici, certainement mieux préparé et davantage impliqué à travailler pour le bien du Val d'Aoste ».*

Filippo Gérard, jeunes hôteliers

« N'oublions pas les petites stations »

La promotion bien sûr, mais aussi la valorisation des instruments collatéraux. Voilà la recette touristique de Filippo Gérard, président des jeunes hôteliers valdôtains.

« Nous devons essayer d'inverser l'idée que les saisons d'hiver et d'été sont les seules rentables pour l'économie touristique valdôtaine. Certes, certaines stations – je pense, par exemple, à Breuil-Cervinia à Valtournenche – sont liées très fortement à la pratique du ski. Mais d'autres localités peuvent essayer de remplir leur "saison morte" en attirant des clients avec des "centres de bien-être" ou avec d'autres investissements et activités parallèles capables de rendre les hôtels et les stations plus attrayants ».

Côté promotion, l'avis de Filippo Gérard sur la possibilité de vendre "le produit" Vallée d'Aoste est absolument positif. *« Les grandes stations de ski qui sont à l'honneur dans les circuits de la Coupe du Monde de ski* – dit l'hôtelier de Cogne – *se sont fait un nom connu dans le monde entier, à la fois en passant sur les journaux et dans les émissions de télévision pour montrer leur charme dans le monde du grand ski. Je suis convaincu que le fait d'investir sur l'image de notre région dans ce circuit aura des répercussions positives pour nos activités et pour toute l'économie régionale, mais il faudra être capable aussi de souligner que le Val d'Aoste est formé de plusieurs régions différentes. Le message qui doit passer ne doit pas concerner seulement les sports de la neige : le Val d'Aoste, c'est aussi la randonnée et l'alpinisme sur les montagnes les plus hautes d'Europe et beaucoup d'autres choses encore. Et surtout un ensemble de stations qui travaillent ensemble pour un seul objectif, mais qui en même temps ont aussi des particularités bien précises qui les rendent uniques au monde ».*

La saison estivale a commencé, et tout comme Silvana Perucca, Filippo Gérard se dit *« assez optimiste. Malheureusement, notre travail est conditionné par la météo, et le mois de juin – de ce point de vue – n'a pas été très bon. On espère que juillet et août seront meilleurs pour faire une bonne saison ».*

La deuxième édition du super marathon se disputera à partir du 11 septembre

Tor des Géants, une épreuve unique et inimitable au pied des montagnes de la Vallée d'Aoste

80 heures et 27 minutes : le temps qui, en 2010, fut suffisant à Ulrich Gross pour parcourir les 330 kilomètres avec 24 mille mètres de dénivellation à travers les deux Alte Vie de la Vallée d'Aoste est le record que les 500 inscrits de l'édition 2011 du Tor des Géants essayeront de battre.
Pourtant, comme il arrive très souvent lors de ce genre de compétition, il n'y aura pas un seul vainqueur : en effet, les vainqueurs seront tous ceux qui parviendront à terminer la course dans un laps de temps établi, à savoir en 150 heures qui s'écouleront à partir de 10 heures le dimanche 11 septembre jusqu'à 16h00 le samedi 17 septembre.
Le Tor des Géants est la première compétition qui associe longue distance et autonomie du coureur, aucune étape forcée n'étant imposée par l'organisation, le vainqueur sera celui qui terminera la course en gérant au mieux ses repos et arrêts aux postes de ravitaillement.
La course touche toute la région, le long de ses magnifiques sentiers au pied des principaux 4000 des Alpes et à travers le Parc national du Grand-Paradis et le Parc régional du Mont-Avic, en passant par 32 Communes de notre Vallée.
« *L'édition de l'année passée* – a commenté l'assesseur régional au Tourisme et aux Sports Aurelio

Marguerettaz lors de la présentation de la course, le mardi 28 juin dernier – *fut extraordinaire, un succès que nous voulons répéter. Nous avons toutes les bases pour que cela arrive : lorsqu'au mois de janvier dernier les inscriptions furent ouvertes, en trois jours seulement les 500 places disponibles furent brûlées et nous avons plus de 300 athlètes sur la liste d'attente. C'est un événement unique, qui donne une impulsion au secteur de la montagne. En plus, pour l'édition 2011 nous aurons la chance d'avoir le ciel nocturne illuminé par la pleine lune : un élément supplémentaire qui permettra de découvrir le charme de nos montagnes pendant la nuit».*
Les 500 inscrits proviennent de 22 pays différents, les plus nombreux sont européens, mais il y aura aussi des délégations des Etats-Unis, du Japon et du Canada. L'âge moyen des concurrents, 51 femmes et 455 hommes, est de 45 ans, le plus jeune ayant 24 ans et le plus âgé 72. Mais les protagonistes de ce super marathon ne seront pas uniquement des athlètes : en effet, l'organisation de la compétition implique également 122 bénévoles, qui auprès des 7 bases-vie et des 43 points de ravitaillement assisteront les coureurs le long du parcours.
Ensuite, l'assesseur régional à l'Agriculture et aux Ressources naturelles Giuseppe Isabellon a rappelé que 500 mille euros ont été investis pour l'entretien des Alte Vie : « *ces sentiers* – a-t-il ajouté – *sont une fleur à la boutonnière de la Vallée d'Aoste. Il est fondamental de les entretenir et de les associer à des manifestations comme le Tor des Géants, et à la promotion de l'environnement naturel, des productions locales et de l'élevage».*
Mais le Tor des Géants représente également une précieuse opportunité pour faire connaître notre région : en effet, beaucoup de personnes organisent leurs vacances pour faire des randonnées et la Vallée d'Aoste offre des itinéraires d'une beauté extraordinaire.
« *Ce trekking* – a précisé l'assesseur Marguerettaz – *n'est pas seulement un événement sportif et compétitif, mais c'est aussi un moyen de promotion de l'image touristique de la Vallée d'Aoste et des communes qui y participent. L'itinéraire que les athlètes affrontent lors de cette compétition peut être réalisé par les passionnés de ce sport en venant chez nous».*

Denis Falconieri

SIMPLY CLEVER
ŠKODA

I collaboratori si scelgono con cura. Scopri i più adatti al tuo business nella Gamma ŠKODA Flotte. Eleganza e funzionalità.
Superb Wagon è carismatica e insieme efficiente, come si richiede a un vero leader. Il design sofisticato scopre comfort e praticità eccezionali, con una capacità di carico di 1.865 litri. Motorizzazioni da 1.4 TSI 92 kW a 3.6 FSI 191 kW. Qualità e tecnologia del Gruppo Volkswagen.
Tua a partire da 24.030,00 Euro*.
Scopri solution, il noleggio a lungo termine di ŠKODA, e le soluzioni finanziarie di ŠKODA Credit pensate per Superb.
Consumo massimo di carburante, urbano/extraurbano/combinato: 6,9/4,7/5,5 (l/100 km). Emissione massima di biossido di carbonio (CO_2) 145 (g/km). Dati riferiti a ŠKODA Superb Wagon Comfort 2.0 TDI CR 103 kW/1440 CV.
* Prezzo riferito a ŠKODA Superb Wagon 1.4 TSI Comfort 92 kw/125CV prezzo chiavi in mano, IVA esclusa, IPT inclusa. Offerta valida fino al 30/09/2011 grazie al contributo dei Concessionari ŠKODA che aderiscono all'iniziativa.
Giro d'Italia ŠKODA SPONSOR E AUTO UFFICIALE
Vieni a informarti presso il tuo Concessionario Škoda
Numero Verde 800-100600 www.skoda-auto.it
Škoda Credit finanzia la vostra Škoda
Škoda raccomanda Castrol
LintyAuto
VENDITA.ASSISTENZA.RICAMBI
19, Plan Félinaz Charvensod (AO) 0165.262286 www.lintyauto.com
Aperti il sabato

NAISSANCES

La section de l'Union Valdôtaine de Lillianes

a la joie d'annoncer la naissance de

Joy MAFFEIS

de Giulio, membre de notre section et Stefania Ballot, secrétaire de la section.
La communauté unioniste de Lillianes présente ses félicitations aux heureux parents, ainsi que ses vœux de bonheur et de prospérité au petit Joy.

***

La section de l'Union Valdôtaine de Verrayes

a la joie d'annoncer la naissance de

Riccardo ROMANI

de Roberto, membre de notre section, et Daniela Noviero.
Nous présentons nos plus vives félicitations aux heureux parents, à son frère Edoardo et à sa sœur Benedetta, ainsi que nos vœux de bonheur et de prospérité au nouveau-né.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Morgex

a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur
Domenico REMONDAZ
âgé de 83 ans

membre de notre section.
La communauté unioniste de Morgex présente ses condoléances les plus sincères à sa femme, à ses enfants, ainsi qu'à tous ses parents.

Samedi dernier, 2 juillet, une rencontre à Gressoney-Saint-Jean

« Discuter des problèmes de chacun pour trouver ensemble des solutions »

Une rencontre débat dans la Villa Margherita, à Gressoney-Saint-Jean, pour parler du travail de l'Administration régionale et de la situation politique. C'était l'objectif de Mattia Alliod, nouveau président de la section de l'Union Valdôtaine de Gressoney. Et l'objectif a été atteint.
« Nous avons parlé de la "Finanziaria", de la situation des stations de ski et de la période assez difficile du point de vue économique. – a dit Alliod, sur la photo avec le président du Gouvernement Augusto Rollandin et le conseiller régional Mauro Bieler – *Ce genre de rencontre avec la population, Unionistes et simples citoyens, est à mon avis très importante: cela permet de discuter et de raisonner sur les problèmes administratifs en général. Le débat est une initiative importante qu'il faut savoir utiliser au mieux : ce type de rencontre aide certainement les citoyens à côtoyer de manière positive le monde de la politique et de l'Administration. C'est bien pour ça que j'espère que la section de Gressoney pourra proposer à nouveau ce genre d'expérience à l'automne ».*
Après le débat, plus de 70 Unionistes des sections de Gressoney, Gaby et Issime ont dîné au restaurant "Fior di Roccia" de Gaby.

COMITÉS

Section de Champorcher
Nouveau Comité de Direction

Président : Julien Baudin
Vice-président : Martine Vallainc
Secrétaire : Jean-Pierre Baudin
Membres : Alessio Gontier, Alessandro Glarey et Luciano Danna
Membre de droit : Celestino Savin.

Section d'Etroubles
Nouveau Comité de Direction

Président honoraire : Paolino Stacchetti (responsable drapeau)
Président : Marco Calchera
Vice-président : Carlo Deffeyes
Secrétaire : Maria Ida Marietty
Membres : Barbara Bignotti et Michela Marcoz
Membres de droit : Carlo Cerise, Cristina Bracco et Enzo Létey.

Section de Morgex
Nouveau Comité de Direction

Président honoraire : César Villaz
Président : Felicity Roulet
Vice-président : Lorenzo Quinson
Secrétaire : Daniele Pavese
Membres : Marziano Vevey, Claudio Pavese et Daniele Scalfi
Membres de droit : Dante Quinson, Herbert Tovagliari (responsable presse), Giacomo Domeneghini et Ezio Pont.

Section de Pollein
Nouveau Comité de Direction

Président : Igor Mathiou
Vice-président : Erik Tognan
Secrétaire : Oriana Millet
Trésorier : Federica Magarini (responsable drapeau)
Membres : Gianfranco Trevisan, Fabio Lauri, Andrea Millet
Membres de droit : Luca Bianchi, Josette Dalbard, Enzino Magarini, Jean-Pierre Celesia et Enzo Carlin.

Section de Roisan
Nouveau Comité de Direction

Président : Thierry Rosset
Vice-président : Monia Desandré
Membres : Edoardo Pocosgnich, Rosy Desandré, Pierluigi Pucci (responsable presse), Eugenio Vergeron (responsable drapeau), Luciana Casagrande (déléguée au Conseil Fédéral)

Section de Saint-Rhémy-en-Bosses
Nouveau Comité de Direction

Président : Fabio Jacquin
Vice-président : Alberto Ciabattoni
Secrétaire : Nadir Zandonà
Membres : Piero Jordan, Ivan Marguerettaz
Membres de droit : Corrado Jordan, Simone Réal et Aurelio Marguerettaz.

La section de l'Union Valdôtaine de Saint-Christophe
a le plaisir de vous inviter à la

FÊTE EN PLEIN AIR
DIMANCHE 31 JUILLET 2011
à Senin - hameau Croux
terrain des jeux traditionnels

En présence des inscrits et de leur famille, les sympathisants seront également les bienvenus, ainsi que les Unionistes des autres sections.
Programme :
10h30 - Rendez-vous et vin d'honneur
12h30 - Déjeuner
Après-midi avec jeux et chants pour tous
18h30 - Dîner

Le prix de participation est de 22 euros, tout compris.
Pour retenir vos places, nous vous prions de bien vouloir nous contacter avant le jeudi 28 juillet :
Cristina Viglino tél.: 333 2249270;
Luciano Fonte tél.: 339 8526615;
Ezio Pasquettaz tél.: 335 5915238;
Davide Casola tél.: 347 8623074.

PARTICIPEZ NOMBREUX!

MARIAGE

Le Comité Fédéral de l'Union Valdôtaine
et son président Ego Perron,

la section de Saint-Martin-de-Corléans
et son président Christian Diémoz,

la rédaction de "Le Peuple Valdôtain"
et son directeur Joseph Rivolin,

ainsi que les secrétaires du siège central

présentent leurs félicitations les plus cordiales à

Mademoiselle **SARA FERROL**
et
Monsieur **DAVID FOLLIEN**
Vice-président du Mouvement

qui viennent de fonder un nouveau joyeux foyer valdôtain et leur présentent leurs vœux de bonheur les plus sincères.

Le coin du dialogue

Diego Empereur

Chers Unionistes,
nous sommes arrivés à la troisième année de cette XIIIe Législature et il m'est apparu opportun de faire un point de la situation concernant ce qui a été fait par l'Union Valdôtaine et ses alliés au cours de ces trente-six derniers mois. Les temps ont été très difficiles et le ciel n'est pas encore sans nuages même si nous entrevoyons une embellie non négligeable et c'est pour cette raison qu'il est important que nous fassions le point sur ce qui a été fait pour la communauté valdôtaine afin qu'elle passe au mieux ce moment particulier, certaine qu'elle a toujours été et qu'elle reste au centre de notre attention et préoccupation.
Avec l'automne 2008, quelques mois après le début de la Législature, est arrivée l'une des crises économiques et financières les plus violentes que nous ayons connues. Le Gouvernement valdôtain, Union Valdôtaine en tête, est l'une des premières Institutions à avoir répondu aussi rapidement à cette crise qui a accablé les familles et les entreprises valdôtaines, en votant la première loi régionale 2009 « Mesures régionales extraordinaires et urgentes contre la crise pour le soutien des familles et des entreprises », des mesures que nous avons également votées en 2010 et 2011. Chaque année, 130 millions d'euros ont été engagés afin de soutenir les Valdôtains dans ce moment difficile.
N'ayez crainte, je ne vais pas vous énumérer les quelque 130 lois que nous avons votées depuis le début de cette Législature mais je souhaiterais tout de même évoquer d'autres textes normatifs importants : une loi pour l›entreprenariat des jeunes, une loi permettant aux structures hôtelières de s›agrandir, des dispositions en matière de soutien économique aux familles en concourant aux dépenses pour le chauffage domestique, une loi pour la relance du Casino de la Vallée, des interventions régionales pour l›accès au crédit social et la toute dernière loi approuvée qui concerne les nouvelles entreprises innovatrices.
Je tiens aussi à mentionner la constitution d›une société par actions pour la gestion de services à l›Administration publique régionale. Une société très importante qui permet à la grande majorité des Valdôtains touchés au niveau de leur emploi d›être confiants en l'avenir.
Je souhaiterais encore, si vous me le permettez, aborder un dernier sujet. Sous cette Législature nous avons également acquis une plus importante autonomie financière suite à la signature d›un accord sur le fédéralisme fiscal entre la Vallée d›Aoste et l›Etat. Un très bon résultat pour notre région.
Face à une situation économique mondiale qui est en train de s'améliorer, nous devons tout de même tenir compte au niveau national d'une manœuvre financière face à laquelle nous devrons être vigilants.
Nous sommes présents depuis plus de 65 ans et nous avons toujours été attentifs afin de pouvoir défendre nos prérogatives, les prérogatives de la Communauté valdôtaine, et je puis vous assurer que cela continuera, que cela sera toujours au centre des préoccupations des élus de l›Union Valdôtaine.

Bruxelles. Nouveau succès européen pour l'ancien Europarlementaire

Luciano Caveri devient membre du Bureau de Présidence du Comité des Régions

En concomitance avec l'approbation à l'unanimité du rapport Caveri sur « *La protection et le développement des minorités linguistiques historiques dans le cadre du traité de Lisbonne* » – sur lequel nous reviendrons dans le détail la semaine prochaine –, notre Conseiller régional Luciano Caveri, Chef de la délégation italienne du Comité des Régions, obtient un nouveau succès politique au niveau européen. En effet, depuis le jeudi 30 juin dernier, Luciano Caveri est officiellement membre du Bureau de Présidence de l'organisme européen représentatif des communautés régionales et locales de l'Union européenne.

« *Cette présence au sein du Bureau est pour moi un grand honneur et confirme qu'une région même petite comme la Vallée d'Aoste peut avoir un rôle important dans le processus d'intégration de l'Union européenne.* » a déclaré le Conseiller Luciano Caveri.
Et ce dernier de continuer : « Pour combattre les banalisations de l'euroscepticisme il faut se rendre compte que la perspective communautaire a besoin d'un engagement quotidien pour affirmer ces idéaux et ces principes fédéralistes auxquels a toujours fait référence le monde de la politique valdôtaine. »

Le Bureau de Présidence peut être considéré comme le moteur politique du Comité des Régions puisqu'il en élabore le programme politique au début de chacun des nouveaux mandats et dirige son application, et en général coordonne l'activité des sessions plénières et des Commissions. Le Bureau de Présidence se réunit sept fois par année : à Bruxelles avant chacune des cinq sessions plénières, et au cours de deux réunions extraordinaires dans l'Etat membre qui assure la Présidence du Conseil.
Etant donné son rôle de moteur politique, le Bureau de Présidence doit refléter le pluralisme, et plus particulièrement le pluralisme politique, existant au sein du Comité. Le Conseiller Caveri siège au Bureau de Présidence en représentation de l'Italie.

Activités des Commissions

Défenseur civique, Corecom

Défenseur civique et Corecom
La première Commission permanente « Institutions et Autonomie » a nommé la Conseillère Emily Rini rapporteure de la proposition de loi qui modifie la règlementation du fonctionnement du bureau du Défenseur civique (loi régionale n°17 de 2001) et le Conseiller Alberto Crétaz rapporteur de la proposition de loi modifiant la norme régionale n°85 de 1991 en matière d'organisation et de fonctionnement du Comité régional pour les communications – Corecom.
Les deux initiatives ont notamment été présentées par le Président du Conseil de la Vallée et la Conseillère Emily Rini et visent à disposer une série d'interventions d'intégration et d'adaptation du fonctionnement des deux organismes fondés auprès de l'Assemblée régionale, au vu des exigences mises en évidence par les pratiques d'application et en partie par le cadre normatif national et régional qui a changé.

« *En ce qui concerne la première disposition* – souligne le Président du Conseil de la Vallée, Alberto Cerise – *la fonction de garant des droits des détenus est attribuée au Défenseur civique. Cette modification permettra donc au Défenseur civique d'intervenir dans un domaine sectoriel de grande importance sociale. La disposition permet en effet de satisfaire les demandes de rendez-vous individuel présentées par les détenus et de contrôler les conditions de détention, suite aux situations problématiques signalées par le Défenseur civique, qui, en voyant concrètement le fonctionnement des services et les prestations, pourra exercer son propre rôle de manière efficace dans ce domaine.* »

« En ce qui concerne la deuxième proposition – a poursuivi le Président Cerise – *la mise à jour la plus significative concerne la composition du Corecom, en réduisant les membres de 5 à 3 et supprimant la figure du vice-Président, dans une optique de contenir ultérieurement la dépense publique et d'une meilleure efficacité dans la réalisation des fonctions de la part du Comité.* »

Ici & Maintenant. Femmes, communauté, participation

C'est aujourd'hui et de Sarre, à 21h sur la place en face de la Bibliothèque communale, que partira le projet « Qui & Ora. Donne, comunità, partecipazione » promu par le Conseil régional pour l'égalité des chances, et qui passera par Saint-Christophe le vendredi 22 juillet, Rhêmes-Saint-Georges le mercredi 10 août et Champdepraz le vendredi 16 septembre.

L'initiative, qui a été présentée vendredi dernier 1 juillet par la Conseillère régionale Emily Rini en qualité de responsable de l'aire « Elues », par la Conseillère communale de Sarre Ivana Meynet référent du nouveau projet et par Valeria Sapone référent du projet « *Donne in opera* », propose de mettre en corrélation la nécessité d'une plus large participation féminine à la vie publique et sociale des communautés locales et le concours « Donne in opera », à travers le thème choisi pour sa septième édition, qui entend stimuler la réflexion sur la signification attribuée par les femmes à être ici et maintenant, surtout en termes de rapport avec le contexte social d'appartenance.

En concomitance avec l'aménagement de l'exposition « Donne in opera. Sei anni di creatività femminile » se tiendront contextuellement des rencontres à caractère culturel et informatif dans les quatre communes précédemment citées. Au cours des soirées, les participants pourront écouter la lecture de passages de romans et d'essais, accompagnée de musique jouée en direct, et assister à la projection de séquences cinématographiques, afin de donner vie à une soirée de discussion autour du thème de la participation des femmes à la vie civile, sociale et politique.

« *Il s'agit de la deuxième étape du projet « Elues »* – explique la Conseillère régionale Emily Rini – *qui, après une première série de rencontres sur le territoire pour se connaître et qui ont eu lieu en janvier 2011, réussit à entrer dans la partie la plus concrète en consolidant le réseau d'échange qui est en train de s'instaurer entre élues et Conseil, afin de réussir à augmenter toujours plus l'implication active des femmes dans la vie politique.* »